

# L'ONU autorise le déploiement au Mali

## Une force internationale va intervenir pour permettre de chasser les islamistes extrémistes au Nord du pays.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné jeudi son feu vert au déploiement d'une force internationale au Mali, mais par étapes et sans fixer de calendrier précis pour la reconquête du nord du pays tombé aux mains des islamistes. Diplomates et responsables de l'ONU soulignent que reconstruire l'armée malienne, ébranlée par un coup d'Etat et une défaite militaire, prendra des mois et qu'il ne faut pas s'attendre à une éventuelle offensive libératrice avant l'automne 2013. Après de longues tractations entre Français et Américains -- qui doutent de la capacité des Africains de mener à bien cette opération -- le Conseil a «*autorisé le déploiement au Mali, pour une durée initiale d'un an, de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA)*».

L'envoi d'une telle force, conduite par des Africains et appuyée par les Occidentaux, était réclamé avec insistance par l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). La résolution 2085, adoptée à l'unanimité, appelle Bamako à lancer d'abord un «*dialogue politique pour rétablir pleinement l'ordre constitutionnel*» et à organiser des élections avant avril 2013.

Un nouveau Premier ministre, Diango Cissoko, a été nommé la semaine dernière, son prédécesseur, Cheick Modibo Diarra, ayant démissionné sous la pression des militaires putschistes. Ceux-ci avaient renversé le 22 mars le président Amadou Toumani Touré et gardent une forte influence à Bamako. La résolution invite aussi le nouveau gouvernement malien à engager des négociations «*crédibles*» avec les groupes présents dans le Nord, essentiellement les Touareg, qui se dissocieront des «*organisations terroristes*» contrôlant cette région, dont Al-Qaida au Maghreb islamique et Mujao.

Début décembre, une médiation de la Cédéao avait permis une amorce de dialogue à Ouagadougou entre le gouvernement malien, le groupe armé Ansar Dine (Défenseurs de l'islam), essentiellement composé de Touareg maliens, et la rébellion touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Sur le plan militaire, il faudra d'abord reconstruire l'armée malienne et entraîner les troupes africaines qui feront partie de la force afin de les préparer à reconquérir le Nord. Mais le Conseil devra s'estimer «*satisfait*» de l'état de préparation de la MISMA, à partir de critères précis (entraînement, efficacité de la structure de commandement, équipement, adaptation au terrain) avant qu'elle puisse se déployer au Nord.

Le Conseil a souligné l'importance de «*réduire l'impact de cette opération militaire sur la population civile*», une préoccupation exprimée par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et par des organisations comme Human Rights Watch. «*Ce n'est qu'une étape, beaucoup reste à faire sur le terrain et à New York*», a reconnu l'ambassadeur français à l'ONU Gérard Araud, qui a noté que la résolution «*privilegiait le dialogue politique*». «*Notre texte n'est pas une déclaration de guerre, ce n'est pas le choix de l'option militaire*», a-t-il affirmé. L'offensive militaire au Nord «*n'interviendra que le moment venu, une fois que le processus politique aura produit son effet*».

Pour l'envoyé spécial de l'ONU pour le Sahel, Romano Prodi, en tournée en Afrique de l'Ouest, la préparation d'une action armée doit être «*crédible*» et il faut identifier «*tous les moyens pour chercher la paix avant de commencer l'action militaire*».

Le financement de l'opération militaire, qui devrait coûter au moins 200 millions de dollars par an selon des diplomates, n'est pas totalement réglé. Une partie de la facture (environ 30 millions de dollars) devrait être pris en charge par l'UE tandis que les Etats-Unis devraient fournir l'essentiel des besoins logistiques de la MISMA.

(AFP)